

Islamophobie et poursuite judiciaire, Rioufol convoqué. A qui le tour ?

écrit par Christine Tasin | 10 juin 2013



IL n'y a pas une semaine qu'une [conférence de presse](#) sans journalistes dénonçait les atteintes à la liberté d'expression que nous subissons que le CCIF, le fameux machin contre l'islamophobie, est parvenu à faire convoquer Ivan Rioufol devant la police judiciaire. Je vous laisse lire [l'article](#) du journaliste qui analyse avec une lucidité parfaite ce qui est en train de se faire dans notre pays.

Peut-être que ce sera le détonateur d'un vent de révolte ?

Que vont faire les journalistes ? Mettre encore plus en quarantaine la poignée de leurs collègues qui ose, de temps en temps, parler sans langue de bois ou comprendre qu'ils sont eux aussi menacés et qu'ils y passeront tous, à plus ou moins long terme ?

Quant au procureur qui a reçu la plainte et ne l'a pas classée sans suite d'office. Est-il aux ordres de Taubira ? Celle qui prêche le pardon sans prison pour les meurtriers surtout quand ils sont d'origine immigrée mais qui s'acharne sur ceux qui ont le courage de dénoncer la barbarie islamique.

Pourquoi je suis convoqué par la Police Judiciaire

Par [Ivan Rioufol](#) le 10 juin 2013 12h26 | [140 Commentaires](#)

Tandis que la gauche alerte sur une loufoque montée du « fascisme », au prétexte d'une rixe hélas mortelle entre extrémistes de droite et de gauche, **l'islam radical** prend de plus en plus d'assurance dans ses exigences de soumission. Je me permets d'illustrer cette constatation avec mon cas personnel. Pour la première fois de ma carrière journalistique (débutée en 1976), j'ai reçu, samedi, une **convocation pour être entendu par la Police Judiciaire**, suite à une plainte déposée par le [Collectif contre l'islamophobie en France \(CCIF\)](#). Je vais devoir répondre de propos tenus le 15 novembre 2012 dans l'émission **On refait le Monde**, animée par **Marc-Olivier Fogiel**, sur [RTL](#) également visés par la plainte. Le CCIF, qui oeuvre à l'islamisation des musulmans, me reproche d'avoir critiqué sa [campagne d'affichage](#) : « Nous sommes la nation ». Il s'agit du détournement du tableau de David, Le serment du Jeu de Paume. Se substituant aux acteurs de la Révolution française, l'image représente très majoritairement des femmes voilés, des barbus, des encapuchonnés et des jeunes des cités. Financée à hauteur de 35.000 euros par l'Open Society Institute du milliardaire américain **George Soros**, qui a des comptes à régler avec l'Europe, la campagne avait pour but de promouvoir la visibilité islamique dans la République laïque, en revendiquant un refus de l'assimilation et de l'intégration, au profit d'une « inclusion » intimant d'accepter les musulmans tels qu'ils sont. Avec sa plainte, le CCIF porte évidemment atteinte à l'élémentaire liberté d'expression. La lutte contre l'islamophobie dont il se réclame revient à interdire tout débat.

Inutile d'insister, j'imagine, sur l'extrême gravité de cette tentative de pénaliser l'esprit critique, d'intimider des journalistes, de censurer des médias, de réintroduire le délit

de blasphème. Mais je m'étonne néanmoins de l'indifférence générale qui est portée à ce genre d'organisme, qui respecte si peu la France, son histoire et ses valeurs, sinon pour instrumentaliser les droits de l'homme dans le sens de ses intérêts propres. Dans son livre déjà cité (*Islam, épreuve française*) **Elisabeth Schemla** rappelle cette déclaration d'août 2011, à la mosquée d'Orly, de **Marwan Muhammad**, porte-parole du CCIF : « Qui a le droit de dire que la France dans trente ou quarante ans ne sera pas un pays musulman ? Qui a le droit ? Personne dans ce pays n'a le droit de nous enlever ça. Personne n'a le droit de nous nier cet espoir-là. De nous nier le droit d'espérer dans une société globale fidèle à l'islam. Personne n'a le droit dans ce pays de définir pour nous ce qu'est l'identité française ». Il est d'ailleurs intéressant de s'arrêter au logo du CCIF ; il est stylisé de telle manière qu'il peut se lire Sif, c'est-à-dire « Le glaive de l'islam ». Pour ma part, je vais évidemment répondre à ma convocation. J'espère néanmoins pouvoir y dénoncer ces inqualifiables méthodes et le danger qu'elles représentent pour la république. Elles ne me feront évidemment pas taire. Tout au contraire.

Ivan Rioufol